

LES INDISPENSABLES

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé Paris



10 JUILLET 21



Vous avez dit CSE ?

Tout n'est pas défendable mais quand une institution tel le CSE réclame le licenciement/départ d'un salarié ou d'un enseignant c'est qu'il y a quelque chose de pourri au royaume, comme dirait l'autre.

Le monde d'après aurait-il dévoyé les Institutions Représentatives du Personnel de certains établissements Privés parisiens ?

Depuis la levée des mesures sanitaires ces toutes dernières semaines, plusieurs CSE de lycées parisiens seraient devenus le bras armé de directions et/ou de collègues Élus CSE voulant se débarrasser à bon compte d'un membre du Personnel que les Élus seraient plutôt censés défendre.

Car, sans tenir compte du fond de ces affaires, toujours complexes et délicates, être partial, trancher, vouloir sanctionner, décapiter un collègue n'apparaît pas, pour la CGT-Enseignement Privé, conforme à l'éthique et à la déontologie d'Élus au CSE.

En outre, c'est une dérive hasardeuse qu'il conviendrait aux personnels de ces établissements de dénoncer haut et fort. Selon la CGT-EP, les Élus du CSE devraient plutôt tenter de trouver des solutions d'apaisement et de conciliation au lieu de jeter l'opprobre et le discrédit, a fortiori après ces deux années difficiles que nous avons, toutes et tous, subies.

Les Élus du CSE ne sont pas là pour défendre des intérêts partisans ou personnels.

N'est-il pas étonnant que certains Élus CSE deviennent adjoints de direction, voire chefs d'établissement ou se déclarent prêts à le devenir ? C'est un curieux mélange des genres qui pose question.

Aux prochaines élections CSE, pensez-y !

ÉLU·E CSE ?



To be or not to be



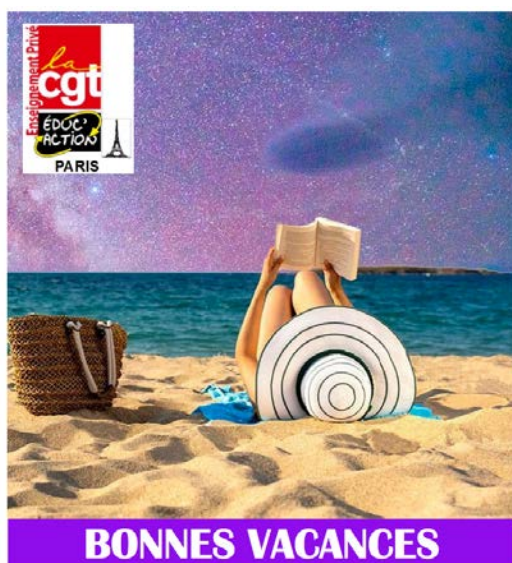
Écoles : redonner du sens au collectif

Confinements répétés, enseignement à distance insatisfaisant, consignes ministérielles multiples et contradictoires, perte du lien social et professionnel... L'année qui s'achève a été largement marquée par la crise sanitaire, mais surtout par des mesures gouvernementales très discutables.

Ces choix ont touché une École déjà abimée par des attaques récurrentes et violentes. **Les personnels ont dû appréhender seuls cette situation imposée par l'absence et l'incompétence d'une administration dépassée.** Avec les élèves, ils-elles sont aussi victimes d'une politique ministérielle assumée et revendiquée par le ministre Blanquer. Celui-ci a renvoyé aux équipes pédagogiques la responsabilité de s'auto-organiser dans la gestion matérielle et pédagogique des écoles conformément à son envie de territorialiser le système éducatif.

Les directeur-trices ont ainsi dû gérer les écoles comme l'ont fait les chef-fes d'établissement alors qu'ils-elles n'en n'ont ni le statut ni les missions. Et le ministre a vite compris qu'il pourrait alors s'appuyer sur cette expérience pour introduire très rapidement une autorité hiérarchique dans les écoles.

Les mesures sanitaires, la distanciation physique ou les fermetures de classes ont explosé le cadre collectif des équipes. Comment maintenir du lien et des échanges quand les lieux et les temps de rencontre sont interdits ? Pour le ministre, la crise sanitaire est une superbe occasion d'accélérer la dislocation du collectif, l'individualisation des pratiques et des parcours.



Si les personnels se sont sentis violentés durant cette période, c'est aussi et surtout à cause du maintien des contre-réformes introduisant la casse du service public d'Éducation. **Rien ne s'est arrêté et un ministre sourd et arrogant a maintenu son cap au détriment des conditions de travail des personnels et d'étude des élèves.** Poursuite de l'autonomisation des équipes, maintien de la réduction du nombre de postes, du tout-évaluation, du Grenelle de l'éducation et de l'Agenda social visant à exploser le cadre global et les statuts... **Le ministre a fait le choix de son idéologie au détriment des priorités : moyens humains, libertés pédagogiques, collectifs de travail, protection des personnes...**

Si la CGT Enseignement Privé revendique des moyens et un plan d'urgence pour des recrutements massifs de personnels statutaires, elle exige d'autres mesures pour retrouver du collectif dans les écoles.

L'École doit être un lieu de vie et d'accueil agréable pour la construction d'une culture commune plurielle, d'apprentissage, de coopération et où la concurrence et l'individualisation sont proscrites.

Une école avec une direction collégiale et non hiérarchique, et où chaque collègue conserverait son libre arbitre au sein d'un collectif non injonctif. Et du bien-être au travail découle obligatoirement des parcours scolaires remplis de réussite.



Reçus aux concours ?

D'après les derniers résultats des concours de recrutement des enseignants du Privé de nombreux postes restent à pourvoir, notamment en Documentation ou Histoire Géographie.

De moins en moins de places aux concours, de moins en moins de candidats et de nombreux postes non pourvus **ou comment faire miroiter aux Maîtres Délégués, nos chers collègues précaires, qu'ils pourraient devenir, un jour, titulaires ? Dans certaines disciplines les chances sont tout de même très faibles !**

	CAER CAPES Postes	CAER CAPES Reçus (%)	CAER PLP Postes	CAER PLP Reçus (%)	CAER CAPET Postes	CAER CAPET Reçus (%)
Docu- mentation	23	8 (34 %)				
Histoire - Géo	129	81 (62,8 %)				
Lettres Histoire			40	30 (75%)		
Maths Sciences			41	31 (75,6 %)		
Éco Ges- tion Finance					18	11 (61,1 %)

Consulter tous les chiffres par disciplines : [CONCOURS 2021](#)

Au total, sur la totalité des concours ce sont 177 contrats qui ne sont pas pourvus (119 pour le CAER, 58 pour le CAFEP). 119 Maîtres délégués, le plus souvent admissibles, vont donc retrouver leurs classes avec un salaire plus qu'indécent ce qui est tout simplement inique.

La CGT-EP dénonce cette politique cynique et budgétaire alors que 30 % des Maîtres à Paris ne sont pas titulaires.



Communiqué du SNFOLC académies de Créteil, Paris et Versailles, Sud Education académies de Créteil et Paris et du 95, SUNDEP Paris, CGT EP Paris, CNT

Le ministre Blanquer porte la responsabilité de la chienlit du bac 2021

Chacun s'accorde à dire que cette année scolaire fut très particulière. Profitant de la crise sanitaire, le ministre Blanquer a accentué la pression pour généraliser le contrôle continu. Il entretient de fait l'inégalité entre les lycées, entre les élèves. Quant aux conditions de passage des épreuves et de corrections elles sont inadmissibles.

Personne n'est dupe : M. Blanquer veut imposer par le chaos la transformation du Baccalauréat en examen totalement délivré en contrôle continu.

Les personnels ne l'acceptent pas et face à ce chaos, ils multiplient les prises de position et motions. Non seulement le ministre reste sourd aux revendications des enseignants et des personnels, mais il tente d'empêcher toute forme d'expression.

C'est ainsi que les personnels, qui voulaient se rassembler hier après-midi devant le ministère, ont reçu un message de la Préfecture de Police de Paris leur indiquant que ce rassemblement était hors-délai. On ne fera pas taire les personnels par de tels stratagèmes. Une centaine d'enseignants ont bravé le refus de la Préfecture et se sont rassemblés lundi 5 juillet près du Ministère de l'Éducation nationale.

Pour l'intérêt des élèves le bac doit rester national, les conditions de passage et d'obtention de ce diplôme, premier grade universitaire, ne peuvent être tripatouillées par la seule volonté d'un ministre, toujours plus isolé.

- **Maintien de la liberté d'expression et du droit de manifester**
- **Abrogation de la réforme du bac, annulation du grand oral et du contrôle continu ; pour un bac national, anonyme, premier grade universitaire**
- **Retrait de Parcoursup ; Libre accès à l'Université de son choix**

Paris, le 6 juillet 2021